REGLEMENT DU 4E TOURNOI NATIONAL B CREDIT MUTUEL DE LE MANS SARTHE TT 2027

Samedi 09 et Dimanche 10 Janvier 2027

1- Date et lieu

Le Mans Sarthe TT organise son 4è tournoi national de tennis de table, homologué en catégorie B par la FFTT sous le numéro 2613/2026-B.

Le tournoi se déroulera **Samedi 09 Janvier et Dimanche 10 Janvier 2027 à partir de 9h à la Salle Micheline Ostermeyer – 51 rue Garnier Pagès – 72000 Le Mans**. Un parking sera à disposition des joueurs.

- 8h Ouverture de la salle
- 9h Début de la compétition
- Début du pointage avec présentation de la licence 1h avant le début de chaque tableau

2- Matériel et infrastructure

Le Mans Sarthe TT met à votre disposition 25 tables de marque Tibhar dans des aires de jeu 5 x 10m.

Les balles plastiques blanches de marque Nittaku homologuées ITTF seront fournies par les organisateurs.

3- Inscription au tournoi

Le tournoi est ouvert aux joueuses et joueurs licenciés « compétition » à la FFTT (sauf poussins et poussines) ainsi que, pour le tableau C uniquement, aux féminines licenciées « loisirs ». Tous les joueurs devront être à jour de leur certificat médical ou PPS (selon la réglementation en vigueur), y compris les joueuses du tableau C.

Le classement pris en compte sera celui de la phase 1 de la saison 2026-2027.

Les inscriptions sont à faire **AVANT le Jeudi 07 Janvier à 21h** exclusivement en ligne sur le site de la compétition : https://tournoi.lemanssarthetennisdetable.net/.

Aucune inscription par téléphone, mail ou courrier.

En cas de problème, vous pouvez contacter le Directeur du tournoi Loïc Huard : tournoi@lmstt.net –
Tél : 06.41.44.00.56

Le droit d'inscription est fixé dans le tableau ci-après. **Les joueurs sont invités à payer leur participation en ligne et l'inscription ne sera définitive qu'après paiement. Dans l'attente l'inscription sera considérée comme provisoire, le joueur sera placé sur la liste d'attente des tableaux concernés et ne sera pas assuré de pouvoir participer au tableau si celui-ci est complet.**

En cas de règlement des frais d'inscription sur place lors du pointage, les montants seront majorés de 2€ par tableau (chèque à l'ordre de Le Mans Sarthe Sarthe TT ou en CB ou en espèces). Toute somme versée reste acquise aux organisateurs.

En cas de désistement avant ou durant le tournoi, seuls les joueurs envoyant un certificat médical (au plus tard 8 jours après le tournoi) et un RIB par mail à tournoi@lmstt.net pourront être remboursés.

Le tableau C est réservé aux féminines.

Tous les joueurs et joueuses peuvent s'engager sur 2 tableaux maximum par jour. Toutefois, en fonction des places disponibles, il sera possible de s'inscrire sur place, 1 heure avant le début du tableau, à **un** tableau supplémentaire, **à condition d'être éliminé des tableaux déjà disputés**.

4- Tirages au sort

La mise en poules sera effectuée par le JA 30mn avant le début du tableau, en respectant les points classement de la phase 1.

Le tirage au sort des tableaux après les poules sera fait en direct sur place.

Dans la mesure du possible, il sera tenu compte de l'appartenance à une même association pour le placement en poules puis pour le 1er tour complet de tableau.

5- Règles applicables

La règle d'arbitrage est celle des réglementations fédérales en vigueur.

Le Juge-Arbitre de la compétition sera Clément Mauboussin (JA3). Bruno Gausseran (JA3) sera le JA adjoint et Franck Gilardot (JA3) sera le Spideur.

L'accès aux aires de jeu est réservé uniquement aux joueuses et joueurs engagés dans la compétition. La tenue sportive réglementaire (short / jupette et tee-shirt / chemisette) et des chaussures de salle propres sont exigées.

Tout joueur qui par sa conduite causerait des perturbations se verra exclu du tournoi et un rapport sera envoyé à la commission sportive compétente. Des arbitres désignés par le Juge-arbitre seront présents sur l'aire de compétition et habilités à avertir ou sanctionner des joueurs ne respectant pas les règles de jeu.

Le Juge-arbitre aura pleins pouvoirs pour résoudre les litiges et prendra les décisions jugées indispensables.

6- Forfaits

Le forfait d'un joueur peut être prononcé par lui-même auprès du Juge-Arbitre pendant la compétition.
Tout joueur absent au 3è appel de son nom sera éliminé.
En cas de forfait non excusé ou absence non excusée, la Commission sportive compétente appliquera l'article IV.202.2 des Règlements administratifs sur la 1ère partie non jouée et le joueur perdra les points classements qui étaient prévus en cas de défaite de cette partie si elle avait été jouée.

7- Déroulement des tableaux – Restauration

Chaque tableau débutera par une phase de poules de 3 joueurs, avec 2 qualifiés par poule pour l'accession au tableau final qui se déroulera en élimination directe.
Le tableau féminin (C) étant ouvert aux joueuses loisirs, aucun point classement ne sera attribué aux joueuses de ce tableau (y compris joueuses avec licence compétition) à l'issue des parties disputées.
Toutes les parties se dérouleront au meilleur des 5 manches.
La compétition se déroulera sans interruption et une buvette avec restauration chaude et froide sera assurée sur place.

8- Responsabilité

Le Mans Sarthe TT décline toute responsabilité civile ou pénale en ce qui concerne les accidents corporels, défaillances physiques, ainsi que les vols, pertes, etc. dont pourraient être victimes les joueurs.
Toutes dégradations constatées seront à la charge du ou des auteurs.

9- Tableaux – Engagements - Dotations

14 tableaux sont proposés sur 2 jours. Les horaires de fin sont indicatifs. **L'organisation se réserve le droit d'annuler un tableau en raison d'un nombre insuffisant de participants.**
Le tableau C est réservé aux féminines.
Une réduction de 1€ sera appliquée à partir de l'inscription au 2è tableau (en ligne et sur place).
Les dotations figurent à titre indicatif et pourront être réduites proportionnellement au nombre de participants.

n°	TABLEAUX	Droits d'inscription		Jour et Heures Début	Jour et Heures Fin (indicatif)	Nb maxi Joueurs	Dotation	Répartition récompenses		
		Anticipés	Sur place					1er	2è	3è et 4è
A	500 à 899 pts	8 €	10 €	Sam 09h00	Sam 16h00	48	145 €	70 €	35 €	20 €
B	500 à 1499 pts	8 €	10 €	Sam 10h15	Sam 17h30	54	265 €	130 €	65 €	35 €
C	FEMMES Loisirs + 500 à 699 pts	5 €	7 €	Sam 11h30	Sam 18h30	32	105 €	50 €	25 €	15 €
D	500 à 1099 pts	8 €	10 €	Sam 12h45	Sam 19h30	48	185 €	90 €	45 €	25 €
E	Tb Michel Baguelin 1300 pts à N°1	10 €	12 €	Sam 14h00	Sam 20h30	48	600 €	300€	150 €	75 €
F	500 à 799 pts	8 €	10 €	Sam 15h15	Sam 21h30	48	120 €	60 €	30 €	15 €
G	500 à 1299 pts	8 €	10 €	Sam 16h15	Sam 22h30	48	225 €	110 €	55 €	30 €
H	500 à 1899 pts	8 €	10 €	Sam 17h15	Sam 23h00	54	345 €	170 €	85 €	45 €
I	500 à 1799 pts	8 €	10 €	Dim 09h00	Dim 16h30	54	320 €	160 €	80 €	40 €
J	500 à 1399 pts	8 €	10 €	Dim 10h15	Dim 17h30	48	240 €	120 €	60 €	30 €
K	500 à 999 pts	8 €	10 €	Dim 11h30	Dim 18h30	48	160 €	80 €	40 €	20 €
L	500 à 2099 pts	8 €	10 €	Dim 12h45	Dim 19h30	48	400 €	200 €	100 €	50 €
M	500 à 1599 pts	8 €	10 €	Dim 14h00	Dim 20h30	54	280 €	140 €	70 €	35 €
N	500 à 1199 pts	8 €	10 €	Dim 15h00	Dim 21h00	48	200 €	100 €	50 €	25 €

10- Droit à l'image et approbation du règlement

Toute inscription vaut accord pour cession de droit à l'image. Par conséquent, tout participant autorise le club de Le Mans Sarthe TT en sa qualité d'organisateur à reproduire, diffuser, publier ou éditer par quelque moyen (Presse, internet, affiche future...) les photos et vidéos prises lors du tournoi et ce sans aucune contrepartie financière.

11- La participation au tournoi implique l'acceptation intégrale du présent règlement.